



# Automobile-Club du Centre

Allier - Cher - Indre - Nièvre



## Siège social

40, avenue Jean Jaurès  
18000 BOURGES  
Tél. : 02 48 24 01 36  
Fax : 02 48 70 21 85

E-mail :

automobile-club.centre@wanadoo.fr

## Correspondants

### BOURGES

51, rue Jean Baffier  
Tél. : 02 48 21 23 90  
Fax : 02 48 70 21 85

### NEVERS - MARZY

ZAC du CD 40  
Tél. : 03 86 57 13 38  
Fax : 03 86 36 20 41

### MONTLUÇON

74, avenue de l'Europe  
Tél. : 04 70 64 70 38  
Fax : 04 70 29 34 26

### CHÂTEAURoux

76, avenue de Blois  
Tél. : 02 54 34 81 60  
Fax : 02 54 07 61 72

## Le Rallye de l'Automobile Club du Centre 2019



Bourges, le 16 juillet 2019

Cher(e) adhérent(e),

L'Automobile Club du Centre vous propose la journée « rallye de l'Automobile Club du Centre » de sortie avec votre voiture (toutes les voitures sont acceptées !!!) et si votre véhicule est un modèle ancien original ou de collection cela sera bien sûr un plus.

Vos amis ou famille n'étant pas membres de l'automobile club peuvent également participer à cette journée.

**POINT DE RALLIEMENT sur le parking PATAPAIN route de la charité à Saint germain du puy (18 390)**

**Le dimanche 6 Octobre 2019 à 9 h 00**

Organisation de la journée :

9h00 : Accueil des participants sur le parking PATAPAIN route de la charité à Saint germain du puy.

9h30 : exposition des véhicules anciens ou contemporains au public

10h : départ de la randonnée touristique

12h30 : pot de bienvenue dans **un lieu encore tenu secret...**

13h00 : **Pique-nique. Chacun devra emmener son propre pique-nique et ses équipements.**

A partir de 14h15, la randonnée touristique redémarre. Elle vous fera passer par certains châteaux du département du cher, sous forme de rallye avec des contrôles de passages en suivant le livre de route fourni au départ de la randonnée.

18h30 environ : La journée se clôturera autour d'un pot de l'amitié.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous limitons à 50 le nombre de véhicules participants.

Afin de faciliter l'organisation matérielle de cette journée, nous vous demandons, seulement dans le cas où vous souhaitez participer à cette journée, de bien vouloir nous renvoyer le coupon réponse ci-dessous avant le **22 Septembre 2019**.

Conditions de participation :

Montant de l'engagement :

- 20€ pour un véhicule d'adhérent à l'Automobile Club du Centre (limité à 4 personnes à bord du véhicule).
- 40€ pour un véhicule de non adhérent à l'Automobile Club du Centre (limité à 4 personnes à bord du véhicule).

Les adhérents du Club peuvent faire participer des personnes non adhérentes.

En espérant que cette journée répondra à votre attente, nous vous prions, cher(e) adhérent(e), d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

JP Armandet  
Président



Membre de l'  
**Union Nationale des Automobile Clubs**  
118 boulevard Haussmann - 75008 PARIS  
uniondesac@orange.fr



### COUPON REPONSE

A renvoyer à l'Automobile Club du Centre 40, avenue Jean Jaurès 18000 Bourges

Tel :02 48 24 01 36 / @ : automobile-club.centre@wanadoo.fr

**Impérativement avec le règlement avant le 22 septembre 2019**

**Je souhaite participer au rallye de l'Automobile Club  
du 6 Octobre 2019.**

**Marque et modèle du véhicule :.....**

**Année :.....**

Nom : ..... Prénoms : ..... N° adhérent : .....

Je serai accompagné de : ..... personnes.

N° de téléphone :..... Adresse mail :.....

Rappel : tarifs pour le véhicule: 20€ pour un adhérent et 40€ pour un non adhérent (limité à 4 personnes à bord du véhicule)  
Réponse avant le 22 septembre 2019



### COUPON REPONSE

A renvoyer à l'Automobile Club du Centre 40, avenue Jean Jaurès 18000 Bourges

Tel :02 48 24 01 36 / @ : automobile-club.centre@wanadoo.fr

**Impérativement avec le règlement avant le 22 septembre 2019**

**Je souhaite participer au rallye de l'Automobile Club  
du 6 Octobre 2019.**

**Marque et modèle du véhicule :.....**

**Année :.....**

Nom : ..... Prénoms : ..... N° adhérent : .....

Je serai accompagné de : ..... personnes.

N° de téléphone :..... adresse mail :.....

Rappel : tarifs pour le véhicule: 20€ pour un adhérent et 40€ pour un non adhérent (limité à 4 personnes à bord du véhicule)  
Réponse avant le 22 septembre 2019.